



# CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 Mai 2023

Date d'affichage : 19/05/2023

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 9 MAI à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de SAINT-VIDAL, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GROS Gérard, Maire.

Étaient présents : M. BLANCHARD Christophe, Mme BROC Céline, Mme BUISSON Marielle, M. FOURY Franck, Mme FRADET Karine Mme JOURDE Maryline, M. JOUSSERAND Christian, M. MASSON Nicolas, Mme PAGÈS Marie-Luce, M. PUCHARD Emmanuel, M. RAYNAUD Yannick, M. VEYSSEYRE Jérôme, M. VIALLET Vincent.

Était excusé : M. Nicolas MAGNE.

A donné procuration : M. MAGNE Nicolas à M. GROS Gérard,

Secrétaire de séance : Céline BROC

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Gérard GROS déclare la séance ouverte.

**Délibération n° 22/2023** : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL DU 27/03/2023 : Adoptée

Vote : Unanimité

**Délibération n° 23/2023** : CRÉATION D'UN LOCAL POUBELLES SOUTERRAIN AU BOURG DE SAINT-VIDAL : Adoptée

Vote : Unanimité

**La séance a été levée à : 21h25 L'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie aux heures d'ouverture. Publiée le 19/05/2023**